



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Réhabilitation du site Erna Boinot - Echange d'emprises de terrain
entre la Ville de Niort et le CCAS**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070358

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Réhabilitation du site Erna Boinot - Echange d'emprises de
terrain entre la Ville de Niort et le CCAS**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le projet de rénovation urbaine et sociale sur le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie intègre dans son programme l'opération de réhabilitation du site Erna Boinot.

Dans le cadre de cet objectif de requalification global de ce site, il est prévu la création par le CCAS d'un pôle enfance « multi accueil » sur une emprise de terrain appartenant à la Ville de Niort ainsi que d'un parvis, d'une desserte et d'un espace de stationnement réalisés par la Ville de Niort sur une emprise appartenant au CCAS.

Il est proposé de :

- céder au CCAS la parcelle cadastrée section BH n° 874p d'une superficie d'environ 2 000 m² sur la base d'un montant fixé à 60 € le m², conformément à l'avis du domaine,
- d'acquérir l'emprise appartenant au CCAS cadastrée section BH n° 875, pour un montant de 82 000 €, ainsi que le terrain annexe cadastré section BH n° 872p, d'une superficie d'environ 570 m², pour un montant de 25 000 €, représentant environ 43,85 € / m², conformément à l'avis du domaine.

L'estimation du domaine laisse apparaître une soulte au profit de la Ville de Niort d'un montant de 13 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'échange d'emprises de terrain entre la ville de Niort et le CCAS.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.
- Préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront supportés à parité entre la Ville et le CCAS.
- Préciser que la soulte résultant de cette opération sera versée en recettes au budget principal.

Monsieur Paul SAMOYAU, Vice Président du CCAS, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 34 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |
| Excusé : | 10 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER